

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#) pour l'ouvrir dans votre navigateur.



Lettre n°40 | Janvier 2019

Le courrier du Bureau de l'OIT pour la France

AGENDA

11 février 2019

Une journée d'études dans le cadre de la 10ème édition du festival « Filmer le travail » organisé par l'Université de Poitiers : « Penser l'avenir du travail. Utopies, perspectives et anticipations ».
Lieu : Espace Mendès France – 1 place de la Cathédrale, Poitiers. [En savoir plus](#)

26 et 27 février 2019

Un colloque international «Le travail au XXIe siècle : Droit, techniques, écoumène » organisé par le professeur Alain Supiot au Collège de France
Lieu : Collège de France, 11, place Marcelin-Berthelot Paris. Amphithéâtre Guillaume Budé. [En savoir plus](#)

Edito

Lancement du centenaire de l'OIT

L'OIT a cent ans. Le centenaire a été lancé à Genève le 22 janvier par la présentation du rapport de la Commission mondiale sur l'avenir du travail mise en place à l'OIT, coprésidée par le Président sud-africain Cyril Ramaphosa et le Premier ministre suédois Stefan Löfven. Ce rapport constitue un appel à l'action pour les mandants de l'organisation. L'avenir du travail reste à écrire, il n'est pas prédéterminé par les mutations technologiques. Il sera ce que les acteurs du monde du travail décident d'en faire. « Le travail n'est pas un robot » lit-on dans ce rapport, en écho au principe de la déclaration de Philadelphie (1944) selon lequel « le travail n'est pas une marchandise ».

Inspirées des principes et des valeurs centenaires de l'organisation, les recommandations faites par la commission s'articulent autour d'un programme d'action « centré sur l'humain ». Face aux transformations du travail en cours, l'enjeu est d'investir dans les capacités des individus (formation, égalité professionnelle, transitions professionnelles,

16 mars au 14 juillet 2019

Une exposition de 80 photographies de l'Agence Magnum Photos sur les grilles du jardin du Luxembourg en partenariat avec l'association « Lumières sur le travail » et l'Université de Paris Ouest Nanterre.

17 avril 2019

Un colloque inaugural au Sénat en présence du Président du Sénat, Gérard Larcher, du Directeur du BIT, Guy Ryder et des mandants français. *Le travail, c'est tout un art* Artistes, scientifiques, partenaires sociaux et politiques en parlent à l'occasion du centenaire de l'OIT

24 mai 2019

Une conférence de haut niveau en partenariat avec l'Agence Française de Développement : « Travail décent : un enjeu démocratique mondial, 100 ans après la création de l'OIT, quelles nouvelles dynamiques partenariales ? »

26 au 28 juin 2019

Un Colloque international : « Justice sociale et travail décent, l'Organisation Internationale du Travail en action depuis 100 ans » avec la participation du Directeur du BIT, Guy Ryder et de la Ministre française du travail, Muriel Pénicaud. [En savoir plus](#)

protection sociale). Mais pour s'épanouir, ces capacités individuelles dépendent d'un environnement institutionnel et d'un modèle économique qui fassent prévaloir les droits humains. Elles dépendent aussi de garanties collectives négociées dans le cadre d'un dialogue social renoué plus nécessaire que jamais. Elles dépendent enfin d'un cadre international dans lequel les normes de l'OIT et la coopération multilatérale jouent un rôle clef.

Les recommandations de la commission correspondent aux enjeux de notre temps, en particulier la réduction des inégalités dont les effets délétères sur le contrat social sont de plus en plus documentés au plan international. Comment relever le défi numérique ? Le rapport appelle à une régulation internationale des plateformes numériques (crowdworking) qui pourrait s'inspirer du modèle de la convention maritime internationale de l'OIT. Comment relever le défi climatique ? L'investissement dans l'économie verte et une transition écologique juste pourrait créer de nombreux emplois. Comment relever le défi démographique ? Le vieillissement de l'âge moyen de la population en âge de travailler d'ici 2050 sur tous les continents sauf l'Afrique fait de la santé au travail un enjeu majeur pour prévenir l'usure, les maladies et les accidents professionnels.

Ces recommandations vont maintenant nourrir la réflexion des mandants de l'OIT dans la perspective de la conférence internationale du travail du centenaire (10-21 juin). Je vous en souhaite bonne lecture !

Cyril Cosme, Directeur du Bureau de l'OIT pour la France

Zoom

Le rapport de la Commission mondiale de l'OIT

Créée en août 2017, la Commission mondiale du travail est composée de personnalités et d'experts internationaux d'horizons très divers, dont le Français Alain Supiot, professeur au Collège de France.

Les travaux de la Commission ont été inspirés par des dialogues nationaux initiés partout dans le monde à la suite de l'Initiative sur l'avenir du travail lancée par le Directeur général de l'OIT, Guy Ryder.

En France, la Commission consultative pour l'OIT, instance tripartite composée des représentants des organisations syndicales et patronales françaises et du gouvernement a remis une contribution qui a alimenté les débats de la Commission mondiale, aboutissant au rapport publié aujourd'hui.

Les propositions faites par les membres de la Commission mondiale suggèrent des pistes concrètes visant à s'assurer que l'évolution nécessaire du marché du travail tient compte des aspirations des femmes et des hommes au travail et s'inscrit dans le respect et la promotion des droits fondamentaux.

Ces propositions visent à construire un avenir du travail qui profite à tous, dans le contexte des mutations actuellement en cours, qu'elles soient la conséquence des évolutions technologiques ou d'autres facteurs. Il est recommandé aux gouvernements de s'engager à prendre une série de mesures pour relever les défis liés aux transformations du monde du travail. Le programme ainsi défini est centré sur l'humain, sur l'investissement dans les capacités des individus, dans les institutions du travail pour un travail décent et durable.

Voici quelques-unes des dix recommandations :

Une garantie universelle pour les travailleurs intégrant les droits fondamentaux des travailleurs, un salaire assurant des conditions d'existence convenables, des limites à la durée du travail et des lieux de travail sûrs et sains;

Une protection sociale garantie de la naissance à la vieillesse qui subvienne aux besoins tout au long de la vie ;

Un droit universel à l'apprentissage tout au long de la vie qui permette aux individus de se former, de se recycler et de se perfectionner;

Une gestion des changements technologiques qui favorise le travail décent, y compris un système de gouvernance internationale pour les plateformes de travail numérique;

Davantage d'investissements dans l'économie du soin, l'économie verte et l'économie rurale;

Un programme de transformation quantifiable en faveur de l'égalité hommes-femmes;

Une refonte des mesures d'incitation pour les entreprises afin d'encourager les investissements à long terme.

« D'innombrables possibilités s'offrent à nous pour améliorer la qualité de la vie professionnelle, élargir les choix, combler l'écart entre les sexes, réparer les effets dévastateurs des inégalités dans le monde, et bien davantage. Or rien de tout cela ne se produira tout seul. Sans une action décisive, nous nous dirigerons vers un monde où les inégalités et les incertitudes iront croissant.», souligne le rapport.

« Les questions mises en lumière dans ce rapport sont importantes pour tout le monde et pour la planète », a commenté le Directeur général de l'OIT, Guy Ryder. «Elles sont peut-être difficiles à traiter mais nous les ignorons à nos risques et périls. Le mandat de l'OIT, qui rassemble les gouvernements, les travailleurs et les employeurs de toutes les régions du monde, signifie que l'Organisation est bien placée pour servir de boussole et de guide afin de contribuer à l'ouverture de nouvelles perspectives pour les futures générations ».

Les conclusions de ce rapport seront soumises aux quelques 5000 délégués des gouvernements, des syndicats et du patronat du monde entier qui participeront à la prochaine Conférence internationale du Travail du centenaire de l'OIT. Elle aura lieu à Genève au mois de juin.

Pour en savoir plus

Video of the full presentation

Focus

Les événements du centenaire de l'OIT en France

Ces événements seront l'occasion de mieux faire connaître l'Organisation internationale du Travail en France.

11 février 2019 une journée d'études dans le cadre de la 10ème édition du festival « Filmer le travail » organisé par l'Université de Poitiers : « Penser l'avenir du travail. Utopies, prospectives et anticipations ».

Organisée par le laboratoire GRESCO et l'association Filmer le travail en partenariat avec l'Organisation Internationale du Travail, cette journée d'études abordera ce thème à travers les regards croisés de chercheurs en sciences humaines et sociales (historiens, sociologues, philosophes, etc.), acteurs du monde du travail et artistes, et par le biais de communications orales, d'archives audiovisuelles, de production cinématographique, tout en laissant la place au débat avec le public.

Lieu : Espace Mendès France – 1 place de la Cathédrale, Poitiers.

Thèmes abordés : les utopies et expérimentations passées et actuelles qui cherchent à transformer et démocratiser la société par le travail, les exercices institutionnels de prospectives qui orientent les décideurs politiques et économiques et enfin, les récits littéraires et cinématographiques de science-fiction qui invitent à réfléchir collectivement sur des futurs possibles.

Cette journée d'études est ouverte à tout public sur réservation

Pour en savoir plus

26 et 27 février 2019 un colloque international «Le travail au XXIe siècle : Droit, techniques, écumène » organisé par le professeur Alain Supiot au Collège de France

Lieu : Collège de France, 11, place Marcelin-Berthelot Paris. Amphithéâtre Guillaume Budé.

Les thèmes abordés : la révolution numérique, les périls écologiques, le conflit des logiques en droit international et la diversité des expériences : pays « émergents », « vieux monde » industriel, unité et diversité du monde du travail.

Accessible à tous, gratuitement, sans inscription préalable, dans la limite des places disponibles.

Programme disponible

Du 16 mars au 14 juillet 2019 une exposition de 80 photographies de l'Agence Magnum Photos sur les grilles du jardin du Luxembourg en partenariat avec l'association « Lumières sur le travail ».

17 avril 2019 : un colloque inaugural au Sénat en présence notamment du Président du Sénat, Gérard Larcher, du Directeur général du BIT, Guy Ryder, des secrétaires généraux des organisations syndicales et professionnelles françaises et du professeur Alain Supiot, membre de la Commission mondiale sur l'avenir du travail : « Le travail, c'est tout un art -Artistes, scientifiques, partenaires sociaux et politiques en parlent à l'occasion du centenaire de l'OIT »

Le colloque abordera les rapports entre l'art, la culture et le travail et aussi l'avenir du travail face aux défis des transformations de l'emploi.

24 mai 2019 une conférence de haut niveau en partenariat avec l'Agence Française de Développement : « Travail décent : un enjeu démocratique mondial, 100 ans après la création de l'OIT, quelles nouvelles dynamiques partenariales ? » en présence de Rémy Rioux, Directeur général de l'AFD Rémy Rioux, de Moussa Oumarou, Directeur général adjoint du BIT pour les opérations de terrain et les partenariats, de représentants des mandants français et d'experts internationaux.

La conférence a pour but de renforcer les partenariats entre l'AFD et l'OIT pour promouvoir le Travail décent dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de développement durables. Parmi les questions débattues figureront la promotion de chaînes d'approvisionnement durables, la réalisation de l'égalité professionnelle entre femmes et hommes, l'instauration d'une meilleure protection des travailleurs et la création d'emplois respectueux de l'environnement.

26 au 28 juin 2019 un Colloque international : « Justice sociale et travail décent, l'Organisation Internationale du Travail en action depuis 100 ans » qui sera ouvert par le Directeur général du BIT, Guy Ryder, la Ministre française du travail, Muriel Pénicaud, les représentants des partenaires sociaux français et Gilles de Robien, Président de l'AFOIT.

Le colloque contribuera à donner un état des savoirs scientifiques sur l'OIT en proposant des témoignages d'acteurs et des débats sur les orientations à venir. Il sera également ouvert à des recherches portant sur d'autres organisations internationales en relation avec l'OIT ou avec des questions qui relèvent de son mandat, la période étudiée allant de 1919 à nos jours. Quatre axes d'étude sont proposés : Travail et justice sociale ; Universalisme et mondialisation ; Représentation et dialogue social ; Normes et régulation.

Lieu : Conseil économique, social et environnemental et Ministère du travail

Pour en savoir plus sur le centenaire de l'OIT

Pour soumettre l'adresse d'une personne qui pourrait être intéressée par cette lettre, [cliquez ici](#).
Si vous ne souhaitez plus recevoir de message de l'OIT, [cliquez ici](#).